

**DEC25359DAJ**

**Décision du 17 décembre 2025 portant renouvellement du mandat de M. Nicolas MORELLET en qualité de  
Directeur adjoint de l'unité de recherche n°UR0035 CEFS**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-8 et R. 831-13,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de  
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant délégation de signature au bénéfice de Mme Carole CARANTA, Directrice Générale  
Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Vu la décision du 17 mars 2025 portant renouvellement du mandat de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice  
Générale Déléguée à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025,

Vu la note de service n°2006-54 du 1<sup>er</sup> décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

**Décide :**

**Article unique.**

A compter du 01 janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2030, M. Nicolas MORELLET est renouvelé dans ses fonctions de  
Directeur adjoint de l'unité de recherche n°UR0035 CEFS - Comportement et Ecologie de la Faune Sauvage.

Fait à Paris, le 17 décembre 2025

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par  
délégation,

La Directrice Générale Déléguée à la Science et à  
l'Innovation,

Carole CARANTA

